

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011014

Signataire : ED/ESP

**OBJET : Aménagement d'une micro-crèche au 26 rue du long sentier. Approbation du projet, de l'enveloppe financière et du plan prévisionnel de financement. Autorisation de demande de subventions.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment son article R 2324-17,

Vu le budget communal,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

Considérant l'insuffisance de l'offre d'accueil de la petite enfance sur la ville et par conséquent la nécessité de proposer des solutions afin de pallier cette insuffisance,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'aménagement d'une micro-crèche d'une capacité de 9 places située au 26 rue du long sentier,

**APPROUVE** le projet, le montant global prévisionnel de l'opération, estimé à 100 000 € TTC (soit 83 612 € HT) ainsi que le plan de financement inhérent, tel que ce dernier figure en annexe de la présente délibération,

**AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis et Département de Seine-Saint-Denis, à hauteur respectivement de 66 889€ et 8 361€, ainsi qu'à signer les conventions correspondantes.

Le Maire

Jacques SALVATOR